

PHS
p.02

POUVOIRS PUBLICS

Amplifier la vigilance ■ France

■ Dans une interview accordée au *Parisien*, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la citoyenneté, a dévoilé les contours de l'action gouvernementale pour s'attaquer plus efficacement aux dérives sectaires...

Groupes
p.9

LA FAMILLE

« Un égalitarisme de façade, mué en totalitarisme à huis clos » ■ France

■ Nicolas Jacquard, le journaliste du *Parisien* qui avait révélé l'existence de La Famille, un groupe religieux apocalyptique, niché en plein cœur de Paris, a poursuivi son enquête sur le groupe et a découvert une communauté dissidente en Haute-Loire...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Groupes
p.12

SIVANANDA YOGA

Du travail dissimulé au sein d'un ashram ? ■ France

■ Récemment bousculés par des affaires d'abus sexuels au Canada, les centres de yoga Sivananda sont au cœur de la tourmente. En France, le centre situé à Neuville-aux-Bois (Loiret) est soupçonné de travail dissimulé...

Phénomène sectaire

p. 02 ■ Pouvoirs publics

Groupes

p. 04 ■ Anthroposophie

p. 05 ■ Eglise de Philadelphie

p. 06 ■ Femmes Internationales Murs Brisés

p. 07 ■ Fraternité Saint Pie X

p. 08 ■ Frères de Plymouth

■ Heaven's Gate

p. 09 ■ La Famille

p. 11 ■ NXIVM

■ Scientologie

p. 12 ■ Sivananda Yoga

p. 13 ■ Témoins de Jéhovah

Mouvances

p. 15 ■ Exorcisme

■ Magie, sorcellerie, exorcisme

p. 16 ■ Mouvance catholique/ Focolari

p. 17 ■ Mouvance évangélique

p. 19 ■ Pratiques de soins non

conventionnelles

p. 22 ■ Satanisme

Thèmes connexes

p. 23 ■ Alimentation (À voir)

■ Mouvance anti-vaccination

p. 24 ■ Théories du complot

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

Pouvoirs publics

Amplifier la vigilance ■ France

■ Dans une interview accordée au *Parisien*, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a dévoilé les contours de l'action gouvernementale pour s'attaquer plus efficacement aux dérives sectaires.

La ministre rappelle la modification récente du contexte sectaire du fait de la récente prolifération de petites structures et constate la recrudescence du phénomène sectaire en raison de la crise sanitaire. Cela a notamment entraîné la floraison de groupes dans les secteurs de la santé, du bien-être ou encore du développement personnel. Des groupes qui, drapés derrière une apparence d'actions bienveillantes, cherchent le gain financier et l'emprise. Marlène Schiappa indique qu'environ 500 groupes sectaires seraient identifiés en France et environ 50 000 adultes et 90 000 mineurs seraient touchés.

Le gouvernement souhaite « utiliser les mêmes méthodes d'action contre les groupements sectaires que contre l'islamisme radical avec

des contrôles ciblés » prévues dans le projet de loi sur la laïcité et les séparatismes, notamment la mise en place de contrôles inopinés dans les associations. Afin de pouvoir les dissoudre deux motifs vont être ajoutés au code de la sécurité intérieure : les « agissements portant atteinte à la dignité de la personne humaine » et le fait d'exercer contre des individus « des pressions psychologiques ou physiques dans le but d'obtenir des actes ou des abstentions qui leur seront gravement préjudiciables ».

Dans son interview, la ministre annonce aussi la volonté gouvernementale d'interdire les thérapies de conversion.¹ Elle a demandé aux directeurs généraux de la Police nationale, de la Gendarmerie nationale et à la Mission interministérielle de vigilance et de

lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) de mener une mission commune pour évaluer les nouvelles pratiques et notamment celles concernant l'Église de Philadelphie, groupe créé par la mère de Xavier Dupont de Ligonnès.

La Miviludes, qui a rejoint le ministère de l'Intérieur et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), devrait être prochainement renforcée. Marlène Schiappa annonce qu'elle sera dirigée par une magistrate et que son action sera accentuée et davantage liée aux forces de sécurité intérieure. La ministre a aussi adressé une circulaire à l'ensemble des préfets leur demandant d'amplifier leur vigilance et de systématiser les signalements aux autorités judiciaires. De plus un nouveau conseil d'orientation

>>>

>>>

de la Miviludes doit être nommé avec notamment la présence de Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi, la psychologue spécialiste de l'emprise morale Marie-France Hirigoyen, la députée Brigitte Liso ou encore l'ex-président de la Mission

Georges Fenech.

A noter que par décret du Président de la République du 8 octobre 2020, Christian Gravel, préfet, haut fonctionnaire de défense adjoint, chef du service du haut fonctionnaire de défense au secrétariat général du

ministère de l'intérieur, a été nommé secrétaire général du CIPDR.■

(Sources : BFM, 10.10.2020 & Le Parisien 07.10.2020 & 10.10.2020)

1. Lire sur le site de l'Unadfi les articles sur les thérapies de conversion : <https://www.unadfi.org/mot-clef/therapie-de-conversion/>

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : documentation@unadfi.org

Anthroposophie

Inquiétantes prises en charge de patients autistes ■ France

■ Olivia Cattan, auteure du *Livre noir de l'autisme*, a dénoncé d'inquiétants traitements proposés pour l'autisme. Journaliste pour *Slate*, Laure Dasinières explore la vision anthroposophe de ce trouble et les offres thérapeutiques proposées par le mouvement.

Pour les anthroposophes, dont la représentation du monde repose sur des concepts spirituels et ésotériques, l'autisme serait « considéré comme un processus d'incarnation atypique » qui aurait pour conséquence « une disharmonie de la fonction de l'ego ». Selon Grégoire Perra, ancien adepte et ancien professeur d'une école Steiner, les anthroposophes évoquent diverses causes à l'origine de l'autisme. Croyant au karma et à la réincarnation, ils pensent qu'un mauvais karma empêcherait une incarnation complète ce qui se traduirait physiquement par une croissance trop importante du cerveau « induisant des déformations ». C'est ce que défend l'ostéopathe d'inspiration anthroposophique Emmanuel

Guizzo, découvreur du « cerveau vibratoire quantique », un cerveau « situé dans une autre dimension de l'espace-temps ». Il propose grâce à des méthodes manuelles de remodeler le cerveau des enfants autistes pour « harmoniser ses composantes mécaniques et énergétiques. »

Selon les anthroposophes, « l'incarnation autistique pourrait être un choix de l'enfant pour compenser un défaut d'une vie antérieure » où il aurait été trop matérialiste sous l'influence d'Ahriman, une entité considérée comme mauvaise.

Pour les patients pris en charge en ville, les médecins anthroposophes prescrivent la « pharmacopée anthroposophique traditionnelle » reposant sur des traitements à

base « d'algues, bains, solutions d'arsenic injectables ou à boire et homéopathie ».

Le mouvement se propose aussi de recevoir des personnes souffrant de handicaps dans les « instituts de pédagogie curatives », liés au mouvement Camphill, dont les procédures thérapeutiques s'appuient sur des concepts anthroposophiques. Aux médicaments évoqués plus haut, s'ajoutent des activités agricoles (agriculture biodynamique), artisanales, sportives (eurythmie¹ et gymnastique Bothmer²). Les pensionnaires doivent aussi assister à des offices durant lesquels sont lus des textes de Rudolf Steiner qui auraient des vertus curatives.

Grégoire Perra s'inquiète du

>>>

>>>

manque de contrôle de ces centres, car, explique-t-il, « il n'y a pas ou peu de contrôle. Il n'y a aucune prise en charge psychologique, il n'y a pas de médecin sur place ». ■

(Source : Slate, 30.10.2020)

1. L'Eurythmie est une « danse thérapie » censée fortifier l'âme.

2 La gymnastique Bothmer est une discipline initialement conçue dans le cadre des écoles Waldorf. Composée de figures comprenant des chutes, sauts, elle viserait à équilibrer la personne selon des

principes anthroposophiques.

Pour en savoir davantage sur l'Anthroposophie, lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/anthroposophie/>

Que sait-on du Mouvement Camphill ?

Fondé en Ecosse en 1939 par Karl König, un réfugié autrichien, Camphill regroupe un ensemble de communautés qui accueillent des adultes et des enfants handicapés, et dont les pratiques thérapeutiques sont basées sur des concepts anthroposophiques.

Partageant leur vie avec des familles d'éducateurs, les personnes handicapées se voient proposer des activités telles que l'agriculture biodynamique, l'artisanat, l'art.

Fort de près de 100 communautés réparties dans 21 pays, le mouvement n'en compte qu'une en France. Installée dans la Drôme depuis 1977, le Béal accueille 23 personnes vivant dans quatre maisons. Le Foyer de Vie est agréé au titre de l'Aide Sociale par le Conseil Départemental de la Drôme depuis 1980.

La volonté d'instruction religieuse n'est guère cachée par le fondateur du mouvement qui explique dans son livre Le Mouvement Camphill, Éditions Camphill, 1986 : « Il est d'une grande importance que, dans tout le Mouvement Camphill, chacun se tourne vers l'Évangile tous les jours. (...) Grâce à ces efforts, les offices dominicaux pour les enfants et les adolescents sont bien préparés. Le texte de ces offices a été donné par Rudolf Steiner [...] ». « Nous avons appris à voir le pouvoir de guérison profonde et durable qu'ils ont sur ces enfants. Leurs âmes ont soif d'un vrai contenu religieux et elles le boivent chaque dimanche avec la plus grande ferveur. Tout enfant, si perturbé et retardé soit-il, peut suivre l'office avec son cœur. » ■

(Source : Wikipédia et site officiel du mouvement)

Eglise de Philadelphie

L'Eglise de Philadelphie préoccupe Marlène Schiappa ■ France

■ Depuis fin 2019, l'Eglise de Philadelphie, groupe de prière fondé par la mère de Xavier Dupont de Ligonès (XDDL) et dirigé par sa sœur, est sous le coup d'une enquête ouverte fin 2019 par le parquet de Versailles suite à la plainte d'une famille qui accuse les deux femmes d'avoir mis la main sur les biens de leurs parents.

Leurs deux fils expliquent que le couple était sous l'emprise de Geneviève DDL depuis 20 ans. Ils

craignent que, sous son influence, leurs parents aient dilapidé leurs biens. En effet 250 000 euros d'une

vente immobilière auraient disparu ainsi que l'assurance vie de leur mère récemment décédée. Plusieurs

>>>

>>>

commissions rogatoires ont été diligentées sur le volet financier, mais selon *Le Parisien* aucun membre du groupe n'a encore été entendu.

Dans un entretien accordé le 10 octobre au journal *Le Parisien*, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, a annoncé son intention de se pencher sur le groupe de prière qui a été longuement évoqué dans une enquête sur XDDL parue cet été dans le journal *Society*.

La Miviludes a reçu des signalements de dérives sectaires sur le groupe

qu'elle surveille depuis de nombreuses années après la macabre découverte du quintuple meurtre en 2011. La justice a soupçonné la mère de XDDL d'avoir pu favoriser sa fuite. Dans un ouvrage consacré à XDDL, son ami Bruno de Stabenrath assure que « l'influence de sa mère a été terrible ». Il reste convaincu qu'un motif religieux pourrait être l'un des mobiles des crimes.

Marie Drilhon, présidente de l'Adfi Yvelines et membre du bureau de l'Unadfi, tempore sur l'importance du mouvement qui ne compterait plus qu'une dizaine

de membres : « Nous connaissons des mouvements beaucoup plus dangereux et larges en termes de recrutement, sur lesquels il faut davantage alerter. Cependant, cette histoire très médiatisée peut permettre de relancer la vigilance face au phénomène sectaire. Car il est vrai que ce fléau s'est amplifié à la faveur du confinement alors que ce sujet était déjà passé au second plan depuis plusieurs années, notamment à la suite des attentats ». ■

(Sources : *Le Parisien* : 10.10.2020, *Closer Mage*, 14.10.2020 & *Réforme* 17.10.2020)

Femmes Internationales Murs Brisés

Étrange réunion au palais des congrès de Perpignan ■ France

■ Le 25 septembre, Louis Aliot, maire Rassemblement National de Perpignan, a ouvert par vidéoconférence la troisième édition du Serment de l'Humanité organisée par Femmes Internationales Murs Brisés (FIMB) à l'occasion de ses 30 ans d'existence.

La soirée qui se déroulait au Palais des congrès de Perpignan réunissait plusieurs intervenants bien connus de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), du Centre Contre les Manipulations Mentales (CCMM) et de l'Unadfi.

Même si le Maire n'était pas physiquement présent, il a évoqué les échanges qu'il a eu avec Evelyne Mesquida, fondatrice de FIMB, et de futures réunions à venir. Présent sur les lieux, son premier adjoint André Bonet s'est félicité de la tenue

de cette soirée organisée pour la première fois à Perpignan.

Parmi les intervenants se trouvait le responsable du mouvement occultiste Lucis Trust¹ ou encore un représentant de l'Organisation mondiale des associations pour l'éducation prénatale (OMAEP), une ONG qui propose des cours d'éducation prénatale prônant la « galvanoplastie spirituelle » de Michael Aivanhov, fondateur de la Fraternité Blanche Universelle (FBU), qui aurait pour effet de mettre au monde des « enfants

meilleurs ». La soirée comptait aussi une représentante de Brahma Kumaris, un mouvement hindouiste mentionné dans le rapport parlementaire « Les sectes en France » en 1995 et connu de l'Unadfi qui a publié le témoignage détaillé d'une ex adepte².

Venu assister à la soirée, un journaliste de *La Semaine du Roussillon* raconte qu'à l'accueil trônait une fontaine biodynamisée en référence aux théories anthroposophiques de Rudolf Steiner. L'assemblée clairsemée, ne

>>>

>>>

portant pas de masques, a écouté des orateurs « se contentant de discours simplistes » sur les méfaits de la pollution et les bienfaits de l'éducation des enfants. La soirée a été également l'occasion d'une séance de méditation collective.

Interrogé par *La Semaine du Roussillon*, le politologue Stéphane François s'inquiète des discours écologiques et humanitaires utilisés par les groupes ésotériques pour séduire un plus large public. Des structures « marquées par l'ésotérisme chrétien », comme la Société anthroposophique ou la Nouvelle Acropole, sont « très actives dans le domaine de l'humanitaire écologique. » Pour Stéphane François, « cette pratique, si elle

semble anodine ou excentrique, est dangereuse en réalité, car elle est suivie par une frange, non négligeable, de militants écologistes obsédés par les « pratiques alternatives ». Au lieu d'élaborer une politique écologique scientifique, et donc efficace, ces gens promeuvent une conception « spirituelle », en fait ésotérique, de celle-ci, qui n'est ni plus ni moins une pratique irrationnelle/magique. » ■

(Source : *La Semaine du Roussillon*, 05.10.2020)

[Dans un droit de réponse publié à la suite de l'article, la Fraternité Blanche Universelle dément tout lien avec l'OMAEP ou l'ANEP (Association Nationale pour l'Education Prénatale). La rédaction du journal précise, extrait du rapport 2005 de la Miviludes à l'appui, que l'influence ne va peut-être que dans un sens, mais l'OMAEP et son

ancêtre l'ANEP mentionnent bien la « galvanoplastie d'Aïvanhov ».]

1. Organisation internationale créée en 1922 par l'ésotériste Alice Bayley, dans le but de diffuser ses enseignements.

2. *De la méditation à la capture de l'âme : les Brahma Kumaris*
<https://www.unadfi.org/non-classe/de-la-meditation-a-la-capture-de-l-ame-les-brahma-kumaris>

Nous vous invitons à lire un témoignage très complet sur le mouvement publié en octobre 2020 sur le site de l'Unadfi : *Femmes Internationales Murs Brisés, l'envers du décor*
<https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/femmes-internationales-murs-brises-l-envers-du-decor/>

Lire aussi *Que sait-on de ...? Femmes Internationales Murs Brisés – Chindai*
<https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-femmes-internationales-murs-brises-chindai/>

Fraternité Saint Pie X

Une femme violentée à la FSSPX ■ France

■ Le magazine en ligne *Ohmymag* a publié la vidéo du témoignage d'une ex-membre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X¹. Le témoin dénonce la violence, les exorcismes et les pressions psychologiques exercés par un abbé du groupe.

Victoire² a été victime de violence conjugale pendant de nombreuses années. Elle s'est confiée sur les abus qu'elle subissait auprès de proches mais aussi d'un abbé de sa paroisse membre de la Fraternité Saint Pie X. A l'époque, elle percevait ce religieux comme un allié pouvant l'aider et la sauver. Mais après avoir essayé de parler avec son mari, l'abbé s'est retourné vers Victoire, lui demandant par exemple de s'interroger sur les

raisons de la violence de son mari envers elle. Il est même allé jusqu'à affirmer qu'elle avait « le démon en elle » et lui a fait subir une séance d'exorcisme violente. Une autre fois, alors qu'elle avait fui le foyer conjugal pour se réfugier dans un centre d'hébergement, l'abbé l'a appelée pour la forcer à y retourner sous peine d'être excommuniée de la Fraternité.

Victoire a finalement réussi à quitter son mari et la communauté et souhaite aujourd'hui que son témoignage alerte sur les dangers de l'organisation. ■

(Source : *Ohmymag*, 26.10.2020)

1. Voir le témoignage : https://www.ohmymag.com/societe/exorcisme-sequestration-violences-la-fraternite-saint-pie-x-se-trouve-actuellement-au-coeur-dune-vaste-polemique_art138715.html

2. Nom d'emprunt

Frères de Plymouth

Nouveau lieu de culte pour les Frères de Plymouth ■ France

■ Alors que les Frères de Plymouth projettent d'installer une salle de culte aux abords de la métropole lyonnaise, la presse a cherché à décrire ce mouvement dont les apparences discrètes masquent une doctrine stricte.

Le nouveau lieu de culte devrait voir le jour entre les villes de Rillieux-la-Pape et Neyron et pourrait accueillir jusqu'à 1 000 personnes. Il serait doté d'un grand parking. Un collectif d'habitants dénonce cette installation qu'il juge déplorable au niveau de l'impact environnemental et rappelle qu'il ne s'oppose en aucun cas au mouvement.

Dans son article sur l'installation du lieu de culte, *Nice Matin* rappelle certains principes qui régissent le groupe. Notamment la séparation entre le bien et le mal qui fait que les adeptes se qualifient de « purs » et adoptent « un comportement discriminatoire » envers les

autres. L'organisation dispose d'un réseau d'écoles hors contrat, appelé OneSchool. Le programme commun de l'Education nationale est enseigné à l'exception de l'éducation sexuelle dont le contenu est remis aux parents mais non dispensée à l'école.

Les témoignages d'ex-adeptes montrent la difficulté de sortir du groupe. Certains confient qu'une fois sortis, les anciens fidèles peuvent être considérés comme des adversaires. Cela entraîne chez les sortants une certaine peur et le souhait d'être oubliés par l'organisation.

Pour rappel, dans son rapport de

2005, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) et la commission d'enquête parlementaire de 2006 concernant les enfants dans les mouvements sectaires avaient alerté sur le fait que, selon plusieurs témoignages, les enfants du groupe étaient bien souvent coupés du monde. Depuis 2015, la Mission a été sollicitée plus d'une trentaine de fois à propos du mouvement. ■

(Source : *Nice Matin*, 23.10.2020)

Lire l'ensemble des articles sur les Frères de Plymouth sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/freres-de-plymouth/>

Heaven's Gate

L'étrange persistance d'Heaven's Gate ■ États-Unis

■ La journaliste de *Vice*, Marta Abromaityte, a découvert au hasard d'une recherche sur Internet que le site de la secte ufologique Heaven's Gate demeurait accessible en ligne en dépit de la disparition tragique de ses 39 membres en 1997.

Marshall Applewhite, fondateur du groupe en 1975, avait convaincu ses adeptes de mettre fin à leurs jours pour rejoindre le vaisseau spatial qui allait venir les chercher en se dissimulant derrière la comète Hale-Bopp.

Intriguée par l'adresse mail figurant sur le site, la journaliste a écrit et fut surprise de recevoir une réponse. Elle n'a pas pu rencontrer ceux qui se cachent derrière le site, mais a appris au cours de ses échanges avec eux que quatre personnes étaient encore

liées au groupe, en maintenant le site, ainsi qu'elles l'avaient promis à Applewhite dans le courant des années 1990. Bien qu'ils n'acceptent plus aucun nouveau membre, ces quatre adeptes de la première heure continuent de répondre aux

>>>

>>>

interrogations et de promouvoir le mouvement en envoyant un lien vers une page Vimeo hébergeant des vidéos d'Applewhite. Selon la journaliste, ils recevraient en moyenne cinq messages par jour, dont des demandes d'adhésion, qu'ils déclinent.

Étonnée par l'intérêt que suscite encore le groupe, Marta Abromaityte a découvert que de nombreuses personnes, près de 600,

échangeaient à son sujet sur le site *Reddit*.

Benjamin E. Zeller, auteur de *Heaven's Gate : America's UFO Religion*, explique cet intérêt par le fait que, contrairement à beaucoup d'autres mouvements sectaires, jusqu'à sa fin tragique aucune violence n'a émaillé son histoire. Alexandra Stein, conférencière sur les sectes et les groupes extrémistes est, quant à elle, convaincue que

les adeptes n'avaient aucune idée de l'issue fatale vers laquelle ils ont été menés. Pour elle, il s'agit d'un meurtre et non d'un suicide, en raison de la manipulation dont ils ont été victimes. ■

(Source : *Vice*, 15.10.2020)

Pour en savoir davantage sur Heaven's Gate, lire sur le site de l'Unadfi : *Heaven's Gate, 20 ans après* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/heaven-s-gate-20-ans-apres/>



« Un égalitarisme de façade mué en totalitarisme à huis clos » ■ France

■ Nicolas Jacquard, le journaliste du *Parisien* qui avait révélé l'existence de La Famille, un groupe religieux apocalyptique, niché en plein cœur de Paris, dont des anciens adeptes avait dénoncé le mode de vie communautaire replié autour d'échanges entre seulement huit familles, a poursuivi son enquête sur le groupe.

Ce nouveau volet l'a conduit jusqu'au village de Malrevers en Haute-Loire où une partie de La Famille a mené une expérience de vie collective sous forme de kibboutz. Contrairement à celle tentée par le même groupe à Pardailhan (Aveyron), celle-ci a perduré et a même prospéré grâce au chiffre d'affaire d'un million d'euros annuels généré par leur fabrique de vêtements haut de gamme Interstyl.

En juillet 2020, deux frères, Joseph et Mathieu Fert, ont raconté dans les colonnes du *Progrès* les sévices subis durant leur enfance de la part du responsable du kibboutz, Joël Fert. En 2003, la révélation de ces violences avait conduit à l'exclusion

de la communauté de toute leur famille. Alors que ces mêmes violences infligées à leur cousin avaient abouti à la condamnation de Joël Fert à deux mois de prison ferme en 2008.

Venus vivre selon un idéal communautaire fraternel soudé autour de l'amitié, le partage, la générosité, les membres du groupe ont construit une microsociété dont les relations avec l'extérieur sont réduites au minimum. Mais le bonheur collectif vanté sur son site internet ne semble pas avoir été partagé par tous. Joseph et Mathieu Fert confient au *Parisien* que les enfants étaient retirés à leurs parents pour être élevés en

commun. Et, placés sous l'autorité du chef, les enfants étaient à sa merci, les parents n'ayant pas leur mot à dire.

Les deux hommes se plaignent de nombreuses brimades infligées par Joël : coups, exercices de gymnastique censés les endurcir, séquestration dans le noir durant des journées, voire des semaines entières (pour avoir vomi dans la salle de prière), insultes. Si aujourd'hui les enfants sont scolarisés dans l'école du village, autrefois ils l'étaient dans la communauté. Né en 1989, Joseph se souvient avoir découvert le monde extérieur lors de son entrée au collège, un choc pour

>>>

>>>

lui qui avait toujours vécu dans un environnement non mixte.

Sa mère, elle aussi née dans le groupe, n'était jamais sortie avant ses quinze ans. Scolarisée alors pendant deux ans, elle est ensuite retournée dans la communauté qu'elle n'a plus quittée jusqu'à son exclusion à l'âge de 38 ans. Elle ne pouvait passer qu'une nuit tous les quinze jours avec ses filles, lorsque venait son tour de surveiller leur dortoir. Le seul autre moment de rencontre entre parents et enfants était le samedi, jour de Shabbat, mais sans démonstrations affectives afin de conserver une égalité de traitement entre tous. Son père ne s'opposait pas plus à l'autorité du chef, même lorsque ce dernier lui demandait de gifler sa propre fille.

Mais cette situation ne choquait aucun des membres qui ne pouvaient remettre en question le fonctionnement d'une communauté qui gérait tous les aspects de leur vie, ne connaissant rien d'autre. Avec le recul Joseph dédouane ses parents incapables de s'opposer à ce « milieu clos et endoctriné ».

La communauté de Malrevers a été fondée par des dissidents de la Famille conduits par Vincent Thibout, déjà à l'origine de la fondation du kibboutz de Pardailhan en 1960, dont il fut exclu en 1961.

L'idée de vivre en communauté

n'avait pas quitté Vincent Thibout qui l'expérimente avec quelques familles dans des pavillons de la banlieue parisienne avant de rompre définitivement tout lien avec la Famille et de s'installer en 1972 à Malrevers.

Vincent décédant un an plus tard, il revient à Albert Thibout, lui aussi un ancien de Pardailhan, d'organiser et de redresser les finances du groupe. Ce qu'il réussira grâce à Interstyl. Lorsqu'il meurt en 1999, le kibboutz est depuis dix ans déjà aux mains d'un triumvirat composé de Chantal Fert, de Joël son fils et Sarah l'une de ses filles. Ses deux autres filles ont en charge les enfants.

À partir de ce moment-là, la violence se banalise. Certaines familles étant moins bien considérées que d'autres, leurs enfants furent davantage victimes de maltraitances. Considérés comme des enfants difficiles, Joseph et Mathieu furent frappés, insultés. Joseph confie avoir été dénudé pour « permettre à Joël de mieux viser ». A partir du collège son visage fut épargné pour ne pas éveiller les soupçons.

Cependant, en octobre 2003 les responsables du collège, où étaient scolarisés Joseph et son cousin Franck, découvrent les maltraitances infligées à ce dernier et préviennent les autorités.

L'enfant est immédiatement placé et les services sociaux et la police se rendent à Malrevers. Les enquêtes sociales amèneront la justice à conclure en 2007 que, en dépit d'un mode de vie qualifié « d'atypique ou singulier », il n'y a pas « lieu à instituer une mesure de protection à l'égard des enfants dès lors que les éléments rapportés ne révélaient pas de situation de danger ». Mais cela n'empêche pas la condamnation de Joël en 2008, condamnation jugée bien trop clémente par Joseph qui reproche à la justice de ne pas avoir saisi l'ampleur des « actes de torture et barbarie » commis par Joël.

Depuis la condamnation de Joël Fert, même si les membres restent solidaires et défendent leur chef, la communauté se serait ouverte davantage sur l'extérieur et son fonctionnement aurait changé « dans la gestion des rapports parents-enfants ».

Interrogés par Nicolas Jacquard, certains membres ou ex-membres de la communauté défendent leur mode de vie, minimisent les faits, d'autres sont revenus sur des témoignages pourtant éloquentes selon le journaliste. Preuve selon lui que la pression du groupe reste forte même sur ceux qui l'ont quitté. ■

(Source : Le Parisien 18.10.2020)

Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/la-famille-france/>.

Point sur les condamnations ■ États-Unis

■ Dans l'affaire NXIVM, plusieurs condamnations ont été prononcées par la justice dans le courant du mois d'octobre 2020. Keith Raniere, le dirigeant, écope de 120 ans de prison soit une peine équivalant à la perpétuité. De son côté, Clare Bronfman a été condamnée à 81 mois de prison et une amende de 500 000 euros dans le cadre de son soutien, notamment financier, au mouvement et au leader.

Clare Bronfman, riche héritière d'un empire canadien de spiritueux, avait plaidé coupable des inculpations à son encontre (fraude à la carte bancaire et d'avoir caché clandestinement un membre du mouvement). L'accusation la concernant n'avait pas de lien direct avec les abus sexuels et l'esclavagisme commis au sein de DOS (Dominus Obesquious Sororium), une structure créée par Keith Raniere au sein de NXIVM. Des faits que, selon ses avocats, Clare Bronfman ignorait. Toutefois les procureurs avaient fait valoir que grâce à sa fortune elle avait pu apporter un soutien financier conséquent à Keith Raniere. Elle aurait notamment utilisé sa fortune pour financer des assignations en justice contre des ennemis et des personnes critiques envers NXIVM. Elle et sa sœur (aussi membre

de NXIVM) auraient engagé une firme d'espionnage afin d'obtenir de manière illégale des dossiers financiers d'élus, de journalistes ou de juges fédéraux ayant eu des litiges avec NXIVM, dans le but de les intimider.

Pour le juge, Clare Bronfman après avoir découvert les détails sur DOS n'a jamais présenté d'excuses aux victimes et a continué de protéger Keith Raniere. Avant le procès, elle avait écrit au juge pour exprimer l'impact positif de Keith Raniere et de NXIVM sur sa vie. Cela peut être perçu comme une preuve de loyauté envers le gourou malgré les actes qu'il a commis.

Un juge fédéral de Brooklyn a condamné le leader du groupe à 120 ans de prison pour les divers crimes qu'il a commis au sein de NXIVM et de DOS. Cette peine à

perpétuité montre la gravité des faits mais aussi la dangerosité de Keith Raniere s'il était libéré. Pour rappel, en juin 2019 il avait été reconnu coupable des sept chefs d'inculpation retenus à son encontre, notamment des faits d'extorsion, de fraudes, d'associations de malfaiteurs, de trafics et d'abus sexuels (notamment sur mineurs). Avant son procès, Keith Raniere avait clamé son innocence. Il avait refusé d'exprimer des regrets et affirmé que les relations sexuelles avec des membres du groupe étaient toutes consenties. ■

(Sources : La Presse, 30.09.2020 & RTL, 01.10.2020 & Le Journal de Montréal, 25.10.2020 & Ici Radio Canada, 27.10.2020 & Ouest France, 28.10.2020)

Lire l'ensemble des articles sur NXIVM sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/nxivm/>

La Scientologie va-t-elle pouvoir s'installer à Saint-Denis ? ■ France

■ Le tribunal administratif de Montreuil a annulé l'arrêté municipal de septembre 2019 refusant l'autorisation de travaux d'aménagement prévus dans le bâtiment acquis par la Scientologie en 2017, à Saint-Denis. La municipalité a annoncé son intention de faire appel de la décision.

>>>

L'ancien maire de Saint-Denis avait pris cet arrêté notamment pour des questions de sécurité incendie en se basant sur des avis défavorables rendus par les commissions départementales chargées de la sécurité concernant les risques d'incendie, de panique, et l'accessibilité aux personnes handicapées.

Dans un communiqué annonçant sa décision, le tribunal administratif de Montreuil déclare « qu'un faisceau d'indices concordants établissait en effet que le maire avait exercé ses pouvoirs dans un autre but que la préservation de la sécurité et l'accessibilité des locaux ».

Le nouveau maire a annoncé sa volonté de faire appel, rappelant que la ville agit pour le compte de l'Etat

et a suivi les avis défavorables des services préfectoraux en termes de sécurité. Dans un communiqué, la municipalité explique que son rôle est d'assurer que les conditions réglementaires soient respectées notamment lorsqu'un établissement recevant du public souhaite s'installer dans la ville.

Dans un article du *Figaro* concernant cette implantation de la Scientologie, l'Unadfi rappelle la nécessité d'effectuer un travail de prévention sur l'organisation qui pourrait viser un public fragile à Saint-Denis. Il faut notamment prévenir sur ses modes de recrutement et sur la vie au sein du mouvement. L'Unadfi ajoute que le mouvement est considéré comme sectaire mais aussi une entreprise. De son côté le ministère

de l'Intérieur affirme que ce bâtiment constitue pour la Scientologie un moyen de se montrer et aussi un bel investissement immobilier dans un secteur avec de nombreuses entreprises ce qui pourrait lui permettre de faire du prosélytisme auprès des cadres et des managers. ■

(Sources : Le Parisien, 15.10.2020 & France 3 Ile de France, 16.10.2020 & Le Figaro, 24.10.2020)

Lire sur le site de l'UNADFI :

La Scientologie prend racine en région parisienne : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/la-scientologie-prend-racine-en-region-parisienne/>

Réactions sur l'installation de la Scientologie à Saint-Denis : <https://www.unadfi.org/non-classe/reactions-sur-linstallation-de-la-scientologie-a-saint-denis/>

Sivananda Yoga

Du travail dissimulé au sein d'un ashram ? ■ France

■ Récemment bousculés par des affaires d'abus sexuels au Canada¹, les centres de yoga Sivananda sont au cœur de la tourmente. En France, le centre situé à Neuville-aux-Bois (Loiret) est soupçonné de travail dissimulé.

Le centre français organise des stages, des « vacances yoga » ou encore des formations pour les futurs professeurs. A la suite des faits qui ont eu lieu au Canada, de nombreux adeptes français ont souhaité s'exprimer notamment dans les colonnes de *La Nouvelle République*. Certains ont pris leurs distances avec le mouvement reprochant notamment le silence

des dirigeants qui étaient au courant des différents abus.

Dans un article de juin 2020, *Ouest France* affirmait qu'aucun cas d'abus sexuel en lien avec l'organisation n'avait eu lieu à Neuville-aux-Bois. Mais le centre fait l'objet d'un signalement aux autorités pour des faits de travail dissimulé concernant des bénévoles. *La Nouvelle Ré-*

publique a pu recueillir certains témoignages d'anciens membres qui racontent comment l'exploitation des bénévoles est au cœur de l'organisation et du fonctionnement de l'ashram. Assurant sans aucune rémunération la cuisine, le jardinage mais aussi des cours de yoga ou des formations, les bénévoles sont présents 6 jours par semaine et invités, le dernier jour, à une cé-

>>>

>>>

réunion. Cela les amène à graduellement s'isoler et se consacrer en exclusivité à l'ashram. D'autres dénoncent l'aspect cloisonné du groupe et les pratiques religieuses dévotionnelles éloignées de celles d'un simple groupe pratiquant le yoga. Le centre est organisé selon une hiérarchie quasi-militaire avec à sa tête des dirigeants n'hésitant pas à user de moyens de pression.

Le 12 septembre 2020, dans un droit de réponse, l'association française de yoga Sivananda rappelle que l'Inspection du travail n'a rien trouvé à redire sur l'organisation de l'association d'un point de vue juridique. Cependant, contactée par *La Nouvelle République* le 14 septembre 2020, la Direction Centre-Val de Loire (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de

l'emploi) rappelait que le contrôle de l'association n'était pas encore clos. ■

(Source : *La Nouvelle République*, 30.09.2020)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Des accusations au sein de la communauté Sivananda* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/des-accusations-au-sein-de-la-communauté-sivananda/>

Témoins de Jéhovah

Un enfant victime d'une attaque terroriste meurt d'un refus de transfusion sanguine ■ Cameroun

■ Le 24 octobre 2020 huit enfants ayant entre 9 et 12 ans ont été tués dans une attaque terroriste survenue dans une école primaire de Kumba, ville située au Sud-Ouest du Cameroun. Douze autres dont la survie pour certains dépendait d'une transfusion sanguine ont été blessés.

Selon les recommandations de l'État qui avait pris en charge les soins des enfants, l'hôpital s'était procuré les poches de sang nécessaires à leurs soins. Mais au grand étonnement du corps médical, les parents de l'un d'entre eux ont refusé toute transfusion en

raison de leur appartenance aux Témoins de Jéhovah.

Malgré un pronostic vital engagé et les explications des médecins, les parents ont refusé de changer d'avis et ont fait transporter leur enfant dans un autre centre de santé qui leur a fait savoir qu'aucune

alternative à la transfusion n'était envisageable pour sauver leur enfant. En dépit de son état de santé critique, les parents l'ont ramené chez lui où il est finalement décédé. ■

(Source : *Cameroun Web*, 31.10.2020)

Face à la crise sanitaire, les Témoins de Jéhovah s'organisent ■ Canada, Belgique, France

■ Face à l'impossibilité de faire du porte-à-porte en raison de la pandémie de Covid-19, les Témoins de Jéhovah ont dû adapter leurs méthodes de prosélytisme et trouver de nouvelles façons d'atteindre leurs cibles.

>>>

>>>

Dans plusieurs pays, des articles de presse décrivent leur nouvelle manière d'opérer. En Belgique, de nombreuses personnes ont confié avoir reçu une lettre dactylographiée. Sur le thème du Notre Père, le courrier, plein de promesses de miracles, a de quoi séduire en cette période anxiogène. Un QR code renvoie au site internet de l'organisation dont l'adresse figure également dans le courrier. Enfin sont mentionnés les coordonnées téléphoniques et le mail du contact qui a signé la missive à la main. Intrigués, des journalistes du journal belge *L'Avenir* ont écrit aux Témoins de Jéhovah pour savoir comment ils avaient obtenu les coordonnées de leurs destinataires. Selon leur

interlocuteur, tout simplement sur les pages blanches. Les québécois ont, quant à eux reçu, des courriers manuscrits. Le porte-parole du mouvement explique que c'est une approche individuelle dont l'objectif est de montrer l'intérêt porté aux destinataires de leur campagne de communication.

Mais les Témoins de Jéhovah ne s'arrêtent pas au courrier pour évangéliser. Depuis le début de la pandémie, ils ont aussi entrepris de recruter de nouveaux adeptes par téléphone. Si ce changement d'habitude a été difficile selon le porte-parole québécois du mouvement, les incertitudes et l'isolement générés par la pandémie ont été une aubaine

pour le groupe qui a pu attirer l'attention de personnes isolées en conversant avec eux.

Depuis le confinement de mars 2020, les Témoins de Jéhovah ont dû aussi changer leur façon de pratiquer leur culte. Les salles du royaume n'ayant pas rouvert, le culte se déroule en visioconférence ou par le biais de diffusions de programmes en continu. Organisées de la même manière, les assemblées annuelles du mouvement ont été traduites en plus de 500 langues et dialectes. ■

[L'Unadfi a reçu plusieurs signalements faisant état de pratiques similaires en France]

(Sources : [Le Droit](#), 10.10.2020 & [L'Avenir](#), 13.10.2020)

Exorcisme

Arrestation d'un couple pratiquant l'hijama ■ France

■ **Dimanche 25 octobre 2020, un couple soupçonné d'exercice illégal de la médecine, d'escroquerie et de blanchiment d'argent a été placé en garde à vue. Ils sont suspectés d'avoir pratiqué durant deux ans des « saignées purificatrices » aussi nommées hijama¹ dans un hôtel basé à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).**

Cette arrestation fait suite à une enquête débutée en juin 2020. Lors des perquisitions, les autorités ont retrouvé plusieurs sacs de billets et 150 00 euros sur un compte en banque. Cela laisse supposer de la rentabilité de leur activité ainsi que d'un nombre important de victimes. Après de ses victimes, le couple se présentait frauduleusement comme kinésithérapeute et infirmière. Les séances de hijama, censées soigner un grand nombre de maux, étaient pratiquées dans des conditions d'hygiène « déplorables » selon une

source proche de l'enquête s'adressant à *France Info*.

Le mardi 27 octobre 2020, les forces de l'ordre ont perquisitionné deux autres cabinets, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), pratiquant l'hijama. Deux praticiens et une secrétaire ont été interpellés et placés en garde à vue pour « exercice illégal de la médecine, blanchiment et escroquerie ».

Pour rappel, cette pratique est dans le viseur des autorités, de la Mission interministérielle de vigilance contre les dérives sectaires (Miviludes) et

de l'Agence régionale de santé (ARS) car par son manque total d'encadrement elle représente un danger pour la santé publique. ■

(Sources : France Info, 26.10.2020 & Capital, 26.10.2020 & Le Parisien, 27.10.2020)

1. Pour rappel l'hijama est une pratique consistant à faire de petites incisions dans la peau puis à extraire du sang à l'aide de ventouses.

Lire sur le site de l'Unadfi, *Alerte sur le développement de la roqya* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/alerte-sur-le-developpement-de-la-roqya/>

Magie, sorcellerie, exorcisme

Arnaque financière sous fond d'emprise ■ France

■ **La vice-procureur du tribunal de grande instance de Saint-Denis de La Réunion a requis cinq ans de prison contre l'ex-comptable de trois établissements (un lycée et deux collèges) pour avoir détourné plus de 1,6 million d'euros. Après avoir utilisé l'argent pour récupérer un amour déchu, le condamné est tombé sous l'emprise d'un sorcier gourou.**

>>>

>>>

Dans un premier temps le comptable aurait versé des sommes importantes à une femme qu'il aimait afin de l'aider à payer ses travaux, l'argent provenant des caisses des établissements dont il assurait la comptabilité. Désespéré, il se tourne sur les conseils d'un proche vers un sorcier du nom d'Arnold Cadet capable de faire revenir l'être aimé. Ce dernier organise des rituels avec bougies, encens et il devient possédé par l'esprit de « Garmoune Moussa ». Ce gourou va alors faire des demandes onéreuses au comptable afin que ses souhaits se réalisent. Devant payer tous les rituels et aussi des sacrifices des d'animaux, il tombe dans un

engrenage financier. Il effectue des virements bancaires destinés à la Direction générale des finances publiques directement sur le compte d'Arnold Cadet qui utilise cet argent pour s'acheter des voitures, payer des travaux, financer diverses activités ou rembourser les dettes des sociétés de sa compagnie. En échange, le gourou promet au comptable de retrouver l'amour mais aussi la capacité de multiplier les billets ce qui pourrait renflouer les caisses des établissements scolaires.

Au final, le comptable aurait détourné plus de 1,2 millions d'argent public. La justice rappelle que malgré

l'emprise, ces détournements restent des infractions extrêmement graves car il s'agit d'argent public détourné à des fins personnelles. Le parquet requiert à l'encontre du comptable cinq ans de prison dont la moitié en sursis probatoire et l'obligation d'indemnisation, et quatre ans dont la moitié avec sursis et l'obligation d'indemnisation contre Arnold Cadet. D'autres personnes ayant participé à ces arnaques financières ou ayant touché de l'argent se voient aussi condamnées et dans l'obligation d'indemnisation. ■

(Sources : Le Quotidien, 12.10.2020 & Clicanoo, 14.10.2020)

Mouvance
catholique/
Focolari

Après 30 ans de silence, les Focolari reconnaissent les abus sexuels de l'un des leurs ■ France

■ Le 22 octobre 2020, le mouvement Focolari¹ a publié un communiqué annonçant le limogeage de ses trois responsables pour la France et l'Europe de l'Ouest. Cette décision fait suite aux nombreux remous causés par la publication, le 25 septembre, d'un « bilan provisoire des victimes » de Jean-Michel M., un laïc consacré accusé depuis plusieurs décennies d'abus sexuels sur mineurs. La procédure a été accélérée par la parution, le 16 octobre dans le journal *Les Jours*, du témoignage de Christophe Renaudin, l'une de ses victimes, qui se bat depuis près de 30 ans pour faire reconnaître sa culpabilité.

Dans leur communiqué les Focolari disent vouloir mettre en place une enquête approfondie pour faire la lumière sur d'éventuels camouflages ou silences. Pourtant l'enquête en deux épisodes, parue sur le site *Les Jours*, démontre que le mouvement avait connaissance des accusations portées contre Jean-Michel M. de-

puis les années 1970. En dépit de cela, il n'a été exclu qu'en 2016. Selon Christophe Renaudin, il semble que Jean-Michel M. ait bénéficié, en tant que rédacteur en chef du journal du mouvement *Nouvelle Cité*, d'une certaine bienveillance des dirigeants de la communauté.

Christophe Renaudin, aujourd'hui

âgé de cinquante ans, a été abusé entre 1981 et 1982 par Jean-Michel M. qui avait pourtant fait vœu de chasteté. Après avoir gagné la confiance des parents de Christophe, il lui fut possible de sortir l'adolescent, ses deux frères et un ami, les weekends à Paris. Christophe a appris plus tard que tous avaient été abusés par le

>>>

>>>

laïc. Il a porté plainte au pénal en 1994 pour viol et harcèlement sexuel. Mais le viol n'ayant pu être prouvé et les faits de harcèlement étant prescrits, la plainte a abouti à un non-lieu. Jean-Michel M. fut cependant reconnu coupable au civil en 1998. Selon Christophe Renaudin cela n'aurait pas empêché le mouvement de le laisser en contact avec des mineurs lors des Mariapolis (rencontres annuelles des Focolari).

Depuis l'exclusion de Jean-Marie M. en 2016, une trentaine de victimes se sont manifestées. ■

(Sources : Les Jours, 16.10.2020, Quotidien sur TMC, 16.10.2020 Il Messagero, 22.10.2020)

Les victimes peuvent témoigner via une adresse mail figurant sur le site du journal : <https://lesjours.fr/obsessions/pedocriminalite-eglise/>

1 Les Focolari sont un mouvement catholique fondé en 1943 par Chiara Lubich, une institutrice italienne.

Reconnu par le Vatican en 1943, il gagne la France dans les années 1950. Il est aujourd'hui présent dans près de 180 pays et compte 2000 fidèles en France, comprenant des laïcs et des religieux.

Voir le témoignage de Christophe Renaudin sur TMC : <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/invites-pedophilie-dans-leglise-retour-sur-lenquete-signee-les-jours-avec-alexia-eychenne-et-christophe-renaudin-19031806.html>

Mouvance
protestante /
évangéliques

Un pasteur « fraudeur » reconnu coupable ■ Canada

■ À Montréal, le pasteur évangélique Mwindia Lezoka, dirigeant de la Communauté chrétienne de Béthel, est reconnu coupable d'avoir soutiré plus de 250 000 dollars afin d'investir dans un bien immobilier, en usant de sa position et de son emprise sur ses fidèles.

Dans le courant des années 2000, le pasteur décide d'acquérir pour l'organisation un immeuble d'une valeur de plus d'un million de dollars, en dépit de la situation financière précaire de son église. Les dîmes et les offrandes ne suffisant pas à couvrir les remboursements mensuels, le pasteur réclame d'importantes sommes d'argent à de nombreux fidèles, poussant certains fidèles à

hypothéquer certains de leurs biens. Il profitait de la figure d'autorité qu'il représentait, de la confiance de ses adeptes vulnérables et sous emprise.

Cela faisait plus de neuf ans que la procédure judiciaire était en cours notamment du fait que le pasteur changeait régulièrement d'avocat. Pendant ces neuf années, il a continué à se rendre en République démocratique du Congo où il est un pasteur célèbre et a été élu en 2018 secrétaire général de la Communauté des Églises baptistes unies. Lors du procès qui a conduit à reconnaître sa culpabilité le juge lui a interdit de quitter le Canada.

La peine devrait être prononcée en janvier prochain. ■

(Source : La Presse, 10.10.2020)

Pasteur climato-sceptique ■ États-Unis

■ Paul Braterman, professeur émérite de chimie à l'Université de Glasgow, s'est alarmé sur le site *The Conversation* du discours tenu par John MacArthur pasteur américain renommé qui prêche un déni du changement climatique et un rejet de la science.

>>>

>>>

John MacArthur dirige l'église Grace Community Church de Sun Valley en Californie. Il possède une large audience, sa Bible d'étude s'est vendue à près de 2 millions d'exemplaires. Il a aussi fait parler de lui en niant la Covid-19 et en encourageant ses fidèles à se rassembler malgré les mesures sanitaires gouvernementales.

Dans un récent prêche, il a sous-estimé l'ampleur du réchauffement climatique en expliquant à tort que les données scientifiques ne remontent qu'à 30 ans et arguant que les changements actuels sont naturels. Il explique de plus que les plantes produisent beaucoup de CO₂, que

ce qui est produit par l'homme est marginal et n'aurait pas d'incidence sur l'environnement ou l'atmosphère (pour rappel, les plantes absorbent plus de CO₂ qu'elles n'en émettent). En outre, il ne pense pas que la fonte de calotte glaciaire soit scientifiquement prouvée mais affirme que des facteurs financiers et politiques sont en jeu. Le pasteur explique, texte religieux à l'appui, que Dieu a voulu « que nous utilisions cette planète » au profit de l'homme, elle n'a jamais été destinée à être une planète permanente et serait une « planète jetable ». Le pasteur rejette les consensus scientifiques sur l'origine de l'humanité, la préhistoire, l'âge

de la Terre, car ils sont incompatibles avec les récits religieux. Le rejet de la science partagé par John MacArthur et son église n'est pas un cas isolé parmi les mouvements évangéliques américains.

Pour Paul Braterman, les discours tenus par le pasteur jouent aussi un rôle politique, il existe en effet un nombre croissant de chrétiens évangéliques niant le réchauffement climatique auprès desquels Donald Trump semblait pouvoir puiser un soutien en vue d'une éventuelle réélection. ■

(Source : *The Conversation*, 12.10.2020)

À lire



Ces évangéliques derrière Trump, André Gagné, Labor et Fides, 2020

■ André Gagné, universitaire canadien en études religieuses et professeur titulaire à l'Université Concordia, publie *Ces évangéliques derrière Trump*, un livre qui montre les soutiens de Donald Trump parmi les évangéliques dont certains le perçoivent comme un « élu de Dieu ». Cet ouvrage est publié quelques semaines avant l'élection présidentielle américaine prévu début novembre 2020.

André Gagné explique ici les rapprochements idéologiques entre les évangéliques charismatiques et le président américain. Les évangéliques semblent avoir mis en œuvre une stratégie d'influence et de conquête pour tenter de faire triompher leurs idées sur la société. Leur stratégie serait basée sur trois idées principales : hégémonie, démonologie et fin du monde. ■

(Source : *L'actualité*, 15.10.2020)

Un collectif de scientifiques demande à l'Europe d'agir contre les pseudo thérapies ■ France

■ Une trentaine d'associations scientifiques et sceptiques européennes et plus de 2700 personnes issues de 44 pays ont signé un manifeste pour faire obstacle aux pseudo-sciences en matière de santé afin de protéger les citoyens européens de leur danger et éviter la fin tragique des nombreuses personnes citées au début du communiqué qu'ils ont publié sur le site du *Figaro*.

Le collectif demande à l'Europe de légiférer pour mettre fin à ce problème favorisé par la directive européenne 2001/83/CE qui a permis à des lobbies de « redéfinir ce qu'est un médicament » leur offrant la possibilité de « vendre du sucre ».

Les signataires souhaitent que l'Europe, en se basant sur des faits scientifiques, mette fin à la « promotion de l'homéopathie, mais aussi lutte contre les escroqueries sanitaires qui impliquent plus de 150 pseudo-thérapies » sévissant sur le

territoire européen. Selon une étude plus de 25% des Européens ont eu recours à des pratiques non conventionnelles l'an passé, soit 192 millions de « patients trompés ».

Si certains invoquent le droit à la liberté thérapeutique, le collectif rappelle que ces pseudo-thérapies ne soignent pas et que « mentir aux malades pour vendre des produits inutiles et pouvant les tuer est une violation du droit des individus à recevoir des informations loyales sur leur santé ».

Leur danger réside non seulement dans le fait qu'elles « remplacent des traitements utiles par des traitements trompeurs », mais qu'elles occasionnent une perte de chance de guérison en raison du retard pris dans la phase initiale de la maladie. ■

(Source : Communiqué publié dans *Le Figaro*, 19.10.2020)

Lire l'intégralité du communiqué et le manifeste :

<https://www.lefigaro.fr/sciences/manifeste-contre-les-pseudosciences-en-sante-20201019>

Autour de la Covid, les charlatans ne désarment pas ■ France

■ La Miviludes alerte sur les dérives sectaires et les arnaques liées au coronavirus. Durant la période du confinement, elle a reçu 70 signalements liés à des situations « où des gourous, des influenceurs, revenaient sur des thématiques liées à la punition divine avec un regain de courant apocalyptique lié à la pandémie » explique Camille Chaize, porte-parole du ministère de l'Intérieur.

L'inconnu face au virus et la défiance vis-à-vis des institutions, en particulier le gouvernement, ont été un terreau fertile pour les charlatans qui ont tenté de tirer parti de la pandémie en proposant de faux remèdes. « Bains de lumière métatronique' avec des soins énergétiques ou d'autres protections pratiquées par téléphone » détaille

Camille Chaize. Et en effet, il suffit de taper quelques mots-clés sur internet pour se voir proposer toutes sortes de recettes allant des tisanes anti-Covid aux colliers pour ioniser l'air ambiant... Ces promesses de traitements illusoire peuvent se révéler dangereuses, « qu'elles émanent de groupes structurés à dimension transnationale ou de

la multitude de mouvements isolés, constitués le plus souvent autour d'un gourou thérapeutique et d'une poignée d'adeptes » prévient la Miviludes.

Parmi la multitude de thérapeutes présents sur Internet, certains se sont fait une renommée et sont considérés comme des stars dans le milieu des médecines alterna-

>>>

>>>

tives à l'instar de Thierry Casanovas dont les vidéos sont suivies par plus de 500 000 abonnés sur YouTube. Pour lui, la Covid-19 n'est qu'un prétexte pour une vaccination de masse, alors qu'il suffirait (selon lui) d'un régime alimentaire crudivore pour renforcer son immunité. Pour cet ancien boulanger devenu naturopathe, tous les « sujets sont bons pour inviter ses visiteurs à se détourner de la médecine conventionnelle », même nier l'existence du virus du sida.

« C'est toujours la même chose, la science est décriée, les institutions aussi. C'est la base des théories du complot. On accuse, on dit que le système est défaillant pour ensuite, dans le cas de ces praticiens, justifier la vente de méthodes de bien-être. Cela va du yoga, méditation au jeûne intermittent, en passant par l'arrêt des médicaments », explique la responsable communication de l'Union nationale des Associations de Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (UNADFI).

Ce phénomène n'est pas nouveau. La Miviludes recense plus de 400 pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique, près de 4000 psychothérapeutes autoproclamés et plus de 3000 médecins liés à des groupes sectaires. Mais la pandémie a encore accentué ce phénomène, les tenants ayant su adapter leur communication, tant par les moyens que par le contenu dont la rhétorique souvent conspirationniste n'a fait que s'amplifier. C'est sa banalisation rapide qui a cependant le plus surpris Rudy Reichstadt, directeur de Conspiracy Watch, l'observatoire du complotisme. Thérapeute

et conspirationniste de longue date, Jean-Jacques Crèvecœur a su profiter de l'intérêt accru du public pour les théories complotistes. Depuis longtemps contre la vaccination, qu'il qualifie de mensonge, il voit dans la pandémie actuelle un complot visant à imposer une dictature au bénéfice de Bill Gates, dont les vaccins seront utilisés pour injecter des nano-puces activées par la 5G...

Il est difficile de contrer cette tendance du fait de l'audience considérable de certains « chantres des médecines alternatives ». Loïc Tanguy, directeur de cabinet à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) confie que ses agents n'ont jamais autant travaillé que pendant le confinement pour traquer « les pratiques commerciales trompeuses en ligne ».

Georges Fenech, ancien président de la Miviludes, explique cet attrait pour les pratiques de soins non conventionnelles par la perte de confiance suite aux scandales du sang contaminé ou du Médiateur. Il pense que le fait que la médecine ne prendrait pas suffisamment en compte la souffrance psychologique de l'individu y est aussi pour beaucoup. Arthur Mary, psychologue clinicien et auteur d'une thèse sur les sectes, avance une autre raison. Selon lui, les charlatans apportent des réponses plus agréables en promettant de guérir des pathologies graves que la médecine conventionnelle ne garantit pas de soigner. ■

(Sources : France Info, 06.10.2020 et dossier de La Dépêche, 07.10.2020).

Comment reconnaître un pseudo-thérapeute ?

La Miviludes a recensé une liste de critères permettant d'évaluer la dangerosité de certains thérapeutes et le risque de dérive sectaire :

- Dénigrement de la médecine conventionnelle.
- Incitation à arrêter ses traitements.
- Promesse d'une guérison miracle là où la médecine conventionnelle aurait échoué.
- Mise en avant de bienfaits impossibles à mesurer (amélioration de son karma ou de « la circulation des énergies internes »).
- Règlement de séances à l'avance.
- Proposition de « séances gratuites pour essayer telle ou telle méthode ».
- Recommandation d'acheter des appareils ou des « produits présentés comme miraculeux ».
- Prétention d'agir « par une même technique sur le mental, le physique, voire sur toutes sortes de troubles ».
- Utilisation d'un « langage pseudo-scientifique très complexe ».
- Présentation d'une « nouvelle vision du monde en utilisant des termes tels que : ondes cosmiques, cycles lunaires, dimension vibratoire, purification, énergies, cosmos, conscience ».
- Incitation à se couper de son entourage pour aider à la guérison.

(Source : La Dépêche, 07.10.2020)

Georges Fenech pointe les pseudo thérapies ■ France

■ Dans un essai intitulé *Gare aux gourous*¹, Georges Fenech, ancien président de la Miviludes, dénonce l'infiltration des communautés pseudo-thérapeutiques par les sectes.

Il s'inquiète car « les organisations sectaires ont des moyens fantastiques d'infiltration et de connexion à la population grâce à Internet ». « Ils utilisent habilement la toile pour promouvoir leur offres ».

Près de 40 % des français ont recours aux pratiques de soins non conventionnelles. Georges Fenech explique cet engouement par une perte de confiance dans les institutions médicales auxquelles plusieurs scandales ont nui. De plus les pseudo thérapeutes offrent une prise en charge globale de la personne en tenant compte de sa personnalité, ce que ne fait pas la médecine conventionnelle.

Citant beaucoup de témoignages, son livre se veut préventif. Il ne demande aucune interdiction, mais note qu'aujourd'hui la notion de bonne santé ne s'arrête plus à l'absence de maladie, mais va de pair avec une volonté de bien-être passant par le développement personnel. Il prévient, à ce propos, que le coaching est un secteur favorable

à l'enrôlement et relève que la Miviludes considère que « sur 60 000 organismes de coaching homologués », « 4 000 seraient des faux-nez de sectes ». Cela peut aller jusqu'à la formation de communautés thérapeutiques autour d'un individu charismatique. Le cas le plus connu étant celui de l'Ordre du Temple Solaire, dont les adeptes avaient été recrutés par le biais de la santé.

Concernant l'organisation de ces groupes, Georges Fenech explique que certains ont une « structure de type industriel » comme la Scientologie, tandis que d'autres ne rassemblent qu'un nombre réduit d'individus.

Georges Fenech, qui déplore la disparition du Groupe d'étude sur les sectes de l'Assemblée Nationale, constate que ces pseudo thérapies se sont infiltrées partout, même dans les universités qui y voient une manne financière. Pour lui, les pouvoirs publics n'ont pas réagi pour endiguer le phénomène

et se sont même laissé envahir, comme le ministère de la Santé ou l'Assemblée Nationale au sein desquels la méditation a fait son entrée. L'ancien député déplore que ce marché, qui représente des milliards d'euros à l'échelle mondiale, ne soit pas encadré et que les produits proposés soient vendus sans aucun contrôle de sécurité alors qu'il s'agit de santé.

L'une des solutions qu'il propose est de relancer le GAT (groupe d'appui technique) qui évalue la pertinence des techniques dont 9 seulement ont été étudiées sur les 400 déjà connues. Il ajoute la nécessité de former les magistrats et les policiers sur le sujet et préconise de lancer des campagnes de prévention par voie d'affichage dans les hôpitaux. Enfin, il soutient la nécessité absolue de conserver la Miviludes. ■

(Source : L'Union, 27.09.2020)

1. *Gare aux gourous - Santé, bien-être*, Georges Fenech, éditions du Rocher, août 2020

Dissimulation de vidéos compromettantes ou coup de pub ? ■ France

■ Début octobre, Thierry Casasnovas a publié environ 1 000 vidéos de sa chaîne YouTube en mode privé.

Il était depuis plusieurs mois dans le collimateur de *l'Extracteur*, un collectif dénonçant ses pratiques

pseudo-médicales par le biais de vidéos reprenant des extraits de sa chaîne YouTube. Totalisant plus de

43 millions de vues, ces vidéos retirées de sa chaîne publique étaient celles desquelles *l'Extracteur* avait

>>>

>>>

tiré son argumentaire pour lancer l'alerte sur le danger des conseils pseudo-médicaux dispensés par Thierry Casasnovas. Elles traitaient, entre autres, du diabète, du cancer ou de guérisons attribuées au jeûne.

Thierry Casasnovas n'a pas donné les raisons de ce passage en mode

privé, mais plusieurs hypothèses sont possibles. Sous le coup d'une enquête « pour mise en danger de la vie d'autrui » cette action pourrait faire suite aux conseils d'un avocat.

Autre supposition, ce retrait des vidéos les plus gênantes pour donner une image plus consensuelle et sé-

rieuse afin d'attirer un public plus large vers ses nouvelles formations, notamment celle sur la santé des enfants proposée au prix de 350 euros sur la plateforme Learny Box. ■

(Source : [Instant critique](#), 12.10.2020)

Lire à propos de Thierry Casasnovas sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

À voir

Alimentation : faut-il croire aux régimes anti-cancer ?, émission Enquête de santé, France 5, diffusée le 13 octobre 2020

■ L'enquête de France 5 est revenue sur les prétendus bienfaits de certains aliments, régimes ou encore jeûnes dans la prévention et la guérison du cancer.

À la suite de la diffusion du documentaire, un débat animé par Marina Carrère-d'Encausse a rassemblé plusieurs spécialistes dont Marie Drilhon membre du bureau de l'UNADFI qui a rappelé les dangers de l'abandon de soins et de l'emprise pouvant être exercée par des soi-disant spécialistes de l'alimentation sur des personnes vulnérables du fait de leur maladie. ■

(Source : France 5, 13.10.2020)

Voir le replay : <https://www.france.tv/france-5/enquete-de-sante/1987979-alimentation-faut-il-croire-aux-regimes-anti-cancer.html>

Mouvance anti-vaccination

Vaccin contre la Covid-19 : les scientifiques s'inquiètent ■ International

■ Face à la montée croissante des défiances à l'égard de la vaccination, les scientifiques ont appelé les gouvernements à agir. Car les anti-vaccination pourraient empêcher une couverture vaccinale suffisante pour une immunité collective lorsqu'un vaccin contre le Covid-19 sera disponible.

Cette alerte émanant de scientifiques fait suite aux résultats d'une étude auprès de 13 400 personnes dans 19 pays différents. 72% des personnes déclarent qu'elles se fe-

raient vacciner une fois qu'un vaccin sera disponible et efficace, 14% annoncent qu'elles refuseraient et les 14% autres se montrent hésitantes. Trois pays se trouvent sous les 60%

d'acceptation : France (58,8%), la Pologne (56,3%) et la Russie (54,8%)
Les données de cette étude montrent que le niveau d'accepta-

>>>

>>>

tion d'un vaccin serait insuffisant pour répondre aux exigences de l'immunité communautaire. Les auteurs de l'étude ont constaté que « le problème de l'hésitation face au vaccin est lié à un manque de confiance dans le gouvernement ».

Ils souhaiteraient dès lors qu'une communication claire, transparente et précise soit mise en place sur la vaccination et notamment sur l'importance d'une couverture vaccinale globale pour l'obtention d'une immunité collective. D'au-

tant que, de leur côté, les mouvements anti-vaccination sont déjà en croisade contre le vaccin contre la Covid-19. ■

(Source : La Provence, 20.10.2020)

Théorie du complot

Les théories du complot génératrices de ruptures ■ Canada

■ La presse canadienne a donné la parole à des personnes dont les proches adhérents à des théories du complot. Elles expliquent les différentes étapes qui ont rendu le dialogue impossible et conduit à une rupture semblant parfois inévitable.

Un témoin explique que ses parents suivent et partagent abondamment, sur les réseaux sociaux, le contenu publié par Alexis Cossette-Trudel. Ce canadien est souvent considéré comme la voix francophone du mouvement QAnon¹. Pour l'auteur du témoignage, le déclic pour comprendre l'emprise et l'endoctrinement subis par ses parents fut le partage par son père de théories sur des supposés réseaux pédophiles dirigés par des acteurs du monde politique comme Barack Obama ou Hilary Clinton. Cela a créé chez lui une prise de conscience mais aussi une incompréhension. Avec l'arrivée de l'épidémie de Covid-19, ses parents ont aussi partagé des théories sur la grande conspiration mondiale derrière la propagation du virus. Lui-même diagnostiqué positif à la Covid-19 et présentant

de nombreux symptômes, ses parents n'ont jamais cru qu'il s'agissait d'une infection au coronavirus. Son père a réussi à faire adhérer d'autres de ses proches à ces théories. Face à l'emprise de ces théories sur ses parents, le témoin a arrêté de les voir cela devenant trop difficile pour lui. Il n'arrive pas à comprendre comment des gens intelligents en arrivent à adhérer à ces théories.

Pour *Radio Canada*, une québécoise raconte comment l'un de ses parents a trouvé une nouvelle famille au sein de QAnon. Au sein de son foyer, il ne parlait que des théories de QAnon avec pour objectif de conscientiser tout le monde. Les adeptes sont très convaincus des théories du mouvement et du bien-fondé de ce qu'ils font, et cela prend énormément de place dans leur vie aussi bien familiale,

qu'amicale ou professionnelle. Cette québécoise a noté une évolution graduelle chez son proche : il a commencé par regarder quelques vidéos sur le Covid puis cela a pris de plus en plus de place.

Mike Kropveld, fondateur et directeur général d'Info-Secte, constate depuis le début de l'année l'émergence de nombreux appels concernant les théories du complot et plus particulièrement le mouvement QAnon. Les proches constatent des changements et des ruptures chez les victimes. Pour le spécialiste des mouvements sectaires, la pandémie a servi de tremplin à QAnon qui existait pourtant depuis 2017. Il constate que les théories du complot en général répondent à un besoin émotionnel et de certitude et donnent des explications à une situation complexe.

>>>

>>>

Pour Martin Geoffroy, directeur du Centre d'expertise et de formation sur les intégrismes religieux, les idéologies politiques et la radicalisation (CEFIR), il ne faut en aucun cas confronter directement et décrire les croyances des personnes adhérant à des thèses complotistes. Cela pourrait les amener au contraire à se radicaliser et amplifier les ruptures. Le spécialiste admet qu'il n'existe aucune recette magique mais souhaiterait une

accentuation de l'éducation scientifique. Il rappelle que lorsque l'investissement dans des théories complotistes prend de plus en plus de place dans leur vie les individus délaissent leurs proches et leurs familles. Ce processus de rupture ressemble aux conséquences d'une adhésion sectaire. C'est pourquoi il semble important de ne jamais rompre le dialogue avec des personnes adhérant à des théories complotistes.

Afin d'éviter la prolifération des idées de QAnon sur les réseaux sociaux, plusieurs géants du web, dont Facebook, ont interdit des groupes QAnon sur leurs réseaux. ■

(Sources : *La Voix de l'est*, 12.10.2020 & *Radio Canada*, 16.10.2020)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *QAnon prend de l'ampleur* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/qanon-prend-de-lampleur/>

Décoder la rhétorique complotiste ■ Canada

■ **En réponse aux mesures sanitaires liées à l'épidémie mondiale, les discours complotistes gagnent en visibilité. Pour tenter de comprendre et décrypter ces discours le magazine *Québec Science* a donné la parole à des spécialistes.**

Pour Alexandre Motulsky-Falardeau, auteur de *La rhétorique aujourd'hui*, trois moyens principaux permettent de convaincre par un discours : le contenu du discours (le logos), la crédibilité de l'interlocuteur et ses sources (l'éthos) et le caractère notamment émotionnel du public (le pathos). Selon ce spécialiste de la rhétorique les conspirationnistes utilisent les trois à des degrés et des moments différents.

À propos du logos, il rappelle que ce n'est pas parce qu'une affirmation semble découler d'un raisonnement logique qu'elle doit être considérée comme véritable. Il prend l'exemple des sophismes qui sous couvert de vérité se veulent volontairement faux ou des paralo-

gismes dans lesquelles l'erreur est commise de bonne foi.

Concernant l'éthos, il est fréquent de constater que les émetteurs de discours complotistes se présentent comme détenant la vérité souvent en réaction à une « version officielle trompeuse ». Ce phénomène a pu être observé pendant l'épidémie de Covid-19 durant laquelle la gravité du virus, les mesures sanitaires ou encore le nombre de morts sont remis en cause. Pour Janie Brisson, spécialiste des processus cognitifs dans le contexte du raisonnement logique et chercheuse postdoctorale au Laboratoire de psychologie du développement de l'Université Paris Descartes, si ces discours n'étaient que des mensonges ils

seraient faciles à déconstruire, mais ils comportent aussi des faits et des éléments vérifiables. Pour elle, deux caractéristiques majeures se détachent des discours conspirationnistes : la source se présente en victime et elle avance des éléments non falsifiables. Ces deux caractéristiques leur permettent en cas d'attaque de montrer qu'on cherche juste à les faire taire et que par conséquent les éléments qu'ils avancent sont bien vrais.

Enfin concernant le pathos, ou l'état de l'auditoire, selon les spécialistes il est possible de convaincre un public en exploitant ses émotions et ses croyances. Janie Brisson cite notamment l'utilisation de l'intuition lors de l'examen d'une infor-

>>>

>>>

mation. Elle rappelle que toutes les intuitions ne sont pas mauvaises mais elles obligent le cerveau à agir rapidement, à éviter donc de réfléchir et de confronter les argumentations. Il est aussi important d'avoir à l'esprit que personne n'est infallible et qu'il est possible pour

tout le monde d'être trompé par ses émotions ou ses biais cognitifs. Il faut aussi se méfier de son entourage, car une fausse information publiée par un proche en qui l'on a confiance peut nous empêcher d'exercer un esprit critique sur cette information.

Comprendre comment fonctionnent les mécanismes de ces discours semble être un premier pas pour s'en protéger. ■

(Source : Québec Science, 21.10.2020)

Dons & Abonnements



Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ETRANGER

25 Euros
48 Euros

30 Euros
50 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE ÉTRANGER

30 Euros
60 Euros

35 Euros
70 Euros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay